

Madame, Monsieur,

Mettez votre habitation à l'abri des cambrioleurs lors d'une absence momentanée ou prolongée en ayant les bons réflexes.



Votre habitation

Développez et entretenez des relations de bon voisinage dans les quartiers d'habitation.

Signalez à la gendarmerie toute présence suspecte (personne ou véhicule) dans votre quartier.

Faites attention aux faux agents (EDF, EAU, GENDARMERIE, POLICE). Les vrais agents sont en possession d'une carte professionnelle. En cas de doute, refusez l'entrée et téléphonez au service concerné.

Avisez vos proches, vos voisins ou le gardien de votre départ.

Demandez à quelqu'un de confiance de ramasser votre courrier et d'ouvrir régulièrement les volets.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, sous une pierre, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs.

Assurez-vous que toutes les portes extérieures et fenêtres soient verrouillées.

Ne laissez pas les clés de votre véhicule dans le garage et fermer la porte d'accès intérieure à clé.



Vos objets

Si vous avez des objets à forte valeur, déposez-les dans le coffre d'une banque.

Photographiez et inventoriez vos objets de valeur et meubles. Relevez les numéros de série des objets HIFI et conservez vos factures (nécessaire pour l'assurance).

Ne laissez rien traîner qui faciliterait le travail des cambrioleurs (échelle, corde, pied de biche).

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence.

Installez un éclairage enclenché par un ou plusieurs détecteurs à infrarouge, et/ou des dispositifs anti intrusion.

Simulez une présence en allumant une ou plusieurs lampes, ou en utilisant des minuteurs programmables.

Une plaque « attention chien méchant » peut dissuader des éventuels cambrioleurs.

Mettez des barreaux sur les petites fenêtres et vasistas du rez-de-chaussée.

Renforcez aussi la fermeture du garage en bloquant le mouvement de la porte.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de Rosheim

2 rue des Prunelles - 67560 ROSHEIM
Tél. : 03.88.50.40.12 ou le 17



Si vous constatez le cambriolage

Prévenez immédiatement les services de gendarmerie.

Ne touchez à rien et conservez les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée des enquêteurs.

Communiquez sans délai le maximum de renseignements sur le signalement et moyen de fuite des voleurs.

Dressez un inventaire des objets volés.

Faites opposition auprès de votre banque si des modes de paiement bancaire ont été volés.

Si vous êtes chez vous au moment du cambriolage

Restez calme.

Allumez la lumière et faites du bruit pour que le cambrioleur prenne la fuite.

Observez le cambrioleur pour en donner une description minutieuse.

Ne résistez pas et donnez ce que le cambrioleur veut.

Observez le moyen de fuite et la direction prise.